

Simon Associés

Annonce son partenariat avec ZHONG YIN LAW FIRM (CHINE)

Paris, le 2 Juillet 2012 : Simon Associés renforce son activité internationale.

Après la signature de son partenariat au Brésil (ASGV Advogados), SIMON ASSOCIES annonce la conclusion d'une convention organique internationale avec le cabinet d'affaires chinois ZHONG YIN LAW FIRM (www.zhongyinlawyer.com). Cet accord renforce la volonté de SIMON ASSOCIES de développer l'activité de son desk chinois, animé à Paris par Cristelle Albaric et Qiang Zhou, tant pour les entreprises françaises souhaitant se développer en Chine que pour les industriels ou investisseurs chinois arrivant en France.

ZHONG YIN LAW FIRM, un des dix premiers cabinets d'avocats d'affaires en Chine, est une firme intégrée d'avocats, pluridisciplinaire et indépendante, comprenant près de 800 professionnels, présents dans 20 villes en Chine, et dans 15 pays dans le monde au moyen de partenariats avec des cabinets d'avocats partageant des valeurs communes et une vision stratégique convergente de leurs activités à l'international.

« La demande de notre clientèle constituée de clients français souhaitant s'implanter en Chine ou en Asie, ou d'industriels et d'investisseurs chinois qui arrivent en France, nous a imposé de mettre en place une relation pérenne avec un cabinet d'avocats chinois. Nous avons choisi ZHONG YIN LAW FIRM dont la réputation est reconnue et qui a marqué sa volonté de développer des liens forts et suivis entre nos deux équipes. Notre dernière rencontre à Pékin nous a permis de confirmer l'implication de tous nos confrères dans ce partenariat. » explique Jean-Charles Simon, associé-gérant de Simon Associés.

« Nous sommes armés pour assister nos clients dans les meilleures conditions, notamment dans le secteur de la distribution, tant en Chine que dans la zone Asie. ZHONG YIN LAW FIRM est un cabinet réputé, dynamique, qui nous a montré sa volonté de développement avec des valeurs communes. » poursuit François-Luc Simon, associé-gérant de Simon Associés.

Au moyen de cet accord avec ZHONG YIN LAW FIRM, SIMON ASSOCIES renforce sa capacité d'intervention en Chine et en Asie. Un comité de pilotage mixte a été mis en place afin d'assurer la mise en œuvre, l'animation, et la coordination, notamment stratégique et opérationnelle, du partenariat avec ZHONG YIN LAW FIRM. D'autres accords de partenariat sont actuellement en cours avec des confrères exerçant dans d'autres régions du monde.

A propos de Simon Associés

Fondé en 1992, Simon Associés est un cabinet d'avocats d'affaires présent à Paris, Lyon, Nantes et Montpellier, dont l'activité est principalement orientée vers les PME/PMI/ETI et institutionnels de l'investissement, de toutes formes, exerçant dans tous types d'activités et dans des secteurs très divers.

Simon Associés, organisé autour de plusieurs pôles de compétences complémentaires (corporate/cessions/acquisitions, entreprises en difficulté, franchise et distribution, contentieux, immobilier, social, santé, réseaux d'information et de communication), accompagne ses clients en conseil comme en contentieux dans l'ensemble des domaines du droit des affaires.

Le Département International est animé par Cristelle Albaric, en relation avec une équipe transversale constituée de Qiang Zhou, Sandrine Richard, Gaëlle Toussaint-David et Flore Sergent. Simon Associés est membre de nombreuses organisations du monde économique et publie régulièrement des articles sur la vie des affaires, ainsi qu'une lettre mensuelle consacrée à l'actualité juridique.